RANDONNÉE RAQUETTES EN HAUTE CLARÉE- SCANPAVIE 2023

C’est depuis Névache, charmant village blotti au fond du Val Clarée, que vous entamerez votre séjour raquettes à la découverte de cette splendide vallée. Préservée d’une urbanisation trop importante, la Vallée de la Clarée est un paradis pour les randonneurs : entre hameaux à l’architecture montagnarde, lacs gélés et cols enneigés, l’itinéraire exceptionnel que Pierre, accompagnateur en moyenne montagne, a élaboré, vous propose d’arpenter les plus beaux versants du massif des Cerces.
Soirées magiques en pleine nature au sein de refuges chaleureux et douillets.
Le refuge de Laval est un refuge très confortable et où l’accueil est charmant. Idéalement placé, nous raynnerons toute la semaine à la découverte des nombreux vallons qui l’entourent et aux inombrables lacs que nous ont laissé les glaciers.
Ce séjour s’adresse plutôt à celles et ceux qui auront déjà une expriencerience de la raquette à neige. Bien que l’approche de la découverte de la haute vallée n’a pas d’ambition sportive, une bonne condition physique sera nécessaire pour bien profiter de la semaine.

Déroulement du séjour

JOUR 0 / DIMANCHE 22 : ACCUEIL

Accueil et installation à l’Auberge des Clots. Apéro et présentation du séjour.

JOUR 1 / LUNDI 23 : REFUGE DE LAVAL

Depuis notre hébergement, nous remontons le long de cette magnifique rivière La Clarée, la bien nommée, jusqu’au refuge de Laval. Après le passage du verroux glacière, la haute vallée s’ouvre devant nous. Nous longeons les méandres du torrent assourdie par le manteau neigeux. Quelques courageux Cincles plongeurs passent l’hiver en haute Clarée. La vallée abrite également un chepelet de petit chalets d’alpages sont groupés en petit hameau.
Nuit au refuge.
Dénivelée 400 m. / ± 05h00 de marche

JOUR 2 / MARDI : VALLON DE LA CULA

L’accès au vallon est un peu raide mais une fois passé cette marche, c’est un magnifique terrain à raquette à neige ! Les lacs gelés se succédent entrecoupés de petites bosses que nous contournons sans difficulté. Les possibilités d’itinéraires sont infinis et parfois, quelques chamois nous suivent deouis les crêtes ventées.
Nuit en refuge.
Dénivelée +/- 750 m.

JOUR 3 / MERCREDI : COL DES MUANDES

Le vallon des Muandes, c’est le vallon d’à côté, mais avec encore plus de lacs ! Nous irons jusqu’au col, si les conditions le permettent bien sûr. C’est un grand circuit dans un univers blanc où Lièvre variable et Lagopède alpin sont à la fête. Et quelle ambiance ! Des horizons barrés par de grands sommet, un vallon gigantesque où nous cheminons seuls dans un océant de silence. Seul le vent siffle à moins que ce ne soit les ailes d’un Aigle royal.
Nuit u refuge.
Dénivelée +/- 830 m.

JOUR 4 / JEUDI : REFUGE LAVAL

Depuis notre refuge, nous accédons dans un nouveau vallon, avec de nouveaux lacs gelés cachés sous la neige. C’est un terrain idéal pour la raquette où nous pourrons boucler un circuit dans une ambiance de haute montagne. Rejoignons, par un vallonné encaissé, un douillet refuge, celui de Laval, blottis à l’abri d’un verrou glaciaire.

Dénivelée positive : 585 m.
Dénivelée négative : 520 m.

JOUR 5 / VENDREDI : COL DES MUANDES

Excursion, sacs légers, dans le ravin des Muandes, vastes espaces rabotés par les glaciers qui ont laissé, çà et là encore, de nombreux lacs. Le col des Muandes nous offre un vertigineux spectacle sur la vallée étroite. Point d’aller-retour pour rejoindre le refuge Laval, ce vallon est suffsamment grand pour que nous puissions déambuler toute la journée sans revenir sur nos traces.
Dénivelés : + 648 m./ - 648 m.

JOUR 6 / SAMEDI : HAUTE CLARÉE - NÉVACHE

Enfin, finissons ce circuit de la Haute Vallée en longeant, par de nouveaux itinéraires, ce ruban argenté qu’est la Clarée, couvert tantôt de glace, tantôt de neige, jusqu’à Névache.
Nuit à l’hôtel des Clôts.

Dénivelés : + 0 m. (Cool !) / - 400 m.

Séparation le dimanche matin à l’hôtel des Clôts.

NB : Le programme est donné à titre indicatif. Le guide reste seul juge du programme qu’il peut modifier à tout instant, pour des raisons de sécurité ou en fonction des conditions météorologiques, ou bien par rapport au niveau physique et technique des randonneurs.

Un pied devant l’autre…mais pas que !

La randonnée en montagne c’est bien sûr la marche à pied mais c’est aussi la découverte des territoires parcourus : les paysages et panoramas parfois grandioses mais aussi le milieu naturel, la faune, la flore, l’histoire locale, le patrimoine, … C’est le métier de l’Accompagnateur en Montagne, spécialiste de sa région et passionné, de transmettre ses connaissances et son expérience du terrain. À une époque ou plus que jamais la montagne devient un décor pour activités récréatives nous prendrons le temps d’aller à la rencontre de ces milieux fragiles pour comprendre les enjeux qui les traversent.

Ce séjour est ouvert à toute personne prenant plaisir à randonner en raquette à neige en montagne, et ayant envie de s’évader en dehors des grand itinéraires, de découvrir des milieux variés et de vastes panoramas ainsi que d’enrichir ses connaissances naturalistes du milieu montagnard.

Nombre de participants

11 participants maximum. **Ce séjour est soumis à un nombre minimal de 5 participants**, vous serez avisés au plus tard 7 jours avant le départ en cas d’annulation. Dans la mesure du possible une solution de remplacement vous sera proposée.

Afin de vous proposer un encadrement optimal, nous limitons nos séjours à un Accompagnateur en Montagne pour 11 participants maximum. Pour les groupes plus important, l’encadrement sera assuré par 2 Accompagnateurs en Montagne.

NB : Le prix d’un séjour est fixé en fonction du nombre de participants. Toute annulation d’un ou des participants d’un séjour privatisé ou en groupe constitué, quelque soit la date d’annulation implique une retenue d’un montant de 100% du montant total du voyage afin de maintenir le départ du séjour dans les mêmes conditions pour les autres membres du groupe. D’autre part tout défaut d’inscription d’un membre d’un groupe constitué, remet en cause le prix par personne proposé lors du devis. Les membres du groupe devront alors soit trouver un remplaçant au participant, soit s’acquitter du montant de la réservation du participant faisant défaut.

Matériel à prévoir

La tête

- lunettes de soleil protection classe 4
- un bonnet chaud
- une casquette
- crème solaire « écran total », un stick à lèvre

Le corps

- un sac à dos montagne d’environ 35 litres
- des sous-vêtements chauds
- une polaire ou soft shell
- une veste chaude type gore tex protégeant contre la pluie, la neige et le froid
- un sac poubelle plastique dans lequel vous mettrez votre linge, il restera au sec si le sac à dos est mouillé. Le sac à dos rempli ne doit pas excéder 8 kg.

Les mains

- deux paires de gants et de sous-gants et/ou de moufles
  Les jambes
- un pantalon adapté à la marche en montagne, il doit être déperlant et coupe vent, pas trop chaud (type

pantalon de course en montagne). Pas de salopette ni de pantalon de ski (mal adaptés à la marche et trop chauds). Mieux vaux un collant sous un pantalon plus léger

Les pieds

- des chaussures de randonnées adaptées à la marche en milieu hivernal. Elles doivent avoir une tige haute, être étanches dans la neige et suffisamment thermiques pour vous protéger du froid. Pas de chaussures type « après-ski »
- une paire de guêtres de bonne qualité et de bonnes chaussettes d'hiver.

Divers

- draps de sac (sac à viande) pour la nuit
- une serviette de toilette
- des contenants pouvant vous assurer environ 1,5 l d'eau (! les sacs à pipette ne sont pas adaptées)
- vivres de courses (barres céréales, fruits secs...)
- petit couteau
- appareil photo
- petite pharmacie adaptée à vos besoins personnels, contenant aussi de l'élastoplaste et des pansements double peau pour d'éventuelles ampoules.

Cette liste n'est pas exhaustive et reste à compléter par vos soins.

Attention, ne vous chargez pas inutilement. Nous serons le soir, entre nous et autres randonneurs éventuels, inutile de vous mettre sur votre 31 le soir venu ! Vos habits de randonnée resteront de situation et votre trousse de toilette sera minimaliste. Tous les refuges sont équipés de couvertures, inutile de prendre des duvets. Ils sont également équipés de « chaussons » pour l'intérieur.

COVID-19 : mesures exceptionnelles

Annulation et Covid :

Si nous (ROC ECRINS) sommes contraints d'annuler un séjour du fait d'événements exceptionnels et inévitables qui empêcheraient le bon déroulement du séjour (confinement...), nous vous proposerons un avoir du montant des sommes que vous auriez versé, ou bien un remboursement des sommes payées, sans dédommagement supplémentaire (articles L.211-14 et R.211-10 du Code du tourisme) ;
Dans le cas d'une annulation de votre part d'une réservation sur un séjour dont le départ est maintenu, les retenues prévues par nos conditions de vente s'appliquent. Attention, les circonstances personnelles du voyageur (raison professionnelle, maladie...) ne permettent pas d'invoquer l'annulation sans frais au titre des circonstances dites « exceptionnelles et inévitables ».

Encadrement

Vous serez encadrés par Pierre BONNEAU Accompagnateur en montagne diplômé du Brevet d'Etat d'Educateur Sportif d'Alpinisme. Il sera équipé suivant le massif, d'une radio VHF reliée au standard des secours, d'un téléphone satellitaire ou d'un téléphone cellulaire. Il aura également une trousse de premiers secours.
Vous serez équipés de matériel de sécurité (DVA, pelle et sonde) et vous apprendrez à vous en servir au cours d'un petit exercice.

Assurances

Tout participant à un stage ROC ÉCRINS doit être titulaire d'une responsabilité civile individuelle. En tant

qu'organisateur de voyages nous possédons notre propre assurance responsabilité civile professionnelle. **Pour pouvoir participer à l'un de nos stages, il est impératif que vous soyez couvert (**frais de secours et de rapatriement) en cas d'incident ou d'accident survenant au cours de ce stage. Il vous appartient de bien vérifier les garanties proposées par votre contrat d'assurance personnel. Si vous ne possédez pas déjà une telle assurance, vous pouvez souscrire au contrat d'EUROP ASSISTANCE spécialement adapté à nos activités, lors de votre inscription. Le montant de l'assurance « ASSISTANCE » couvrant le rapatriement, les frais de secours et de recherche, représente 2,4% du prix du séjour. L'assurance « ANNULATION » couvrant l'annulation et la perte de bagages, représente 3,9 % du séjour.
Si vous achetez les deux assurances, vous serez également couvert en interruption de séjour. Attention, l'assurance annulation ne peut être souscrite que le jour de votre inscription.

Hébergement

Vous serez hébergés en pension complète dans des refuges confortables et calmes en chambre de 4/8 personnes.
Le refuge du Chardonnet et le refuge Laval vous accueille dans une salle commune spacieuse agrémentée d'une cheminée. Douches chaudes et chambres de 4 personnes. La terrasse exposée plein sud invite au farniente. Le refuge de Ricou lui, est situé sur le versant de l'adret. Il surplombe la haute vallée de la Clarée offrant une vue unique. De jolies chambres de 4 lits, des douches chaudes et des repas consistants vous attendent.

Transport et Bilan Carbone

Les transports depuis le gîte aux départs des ascensions seront assurés par le guide avec son véhicule personnel jusqu'à 8 personnes. Au delà de 8 personnes et pour ceux arrivant en voiture, nous pourrons être amenés à vous demander d'utiliser votre véhicule.

Rendez-vous

Heure du rendez-vous:

18H30

le dimanche soir à 18h30 à l'Auberge des Clots à Névache

Accès

Le Pays des Ecrins est très bien desservi.

- Liaison TGV, Paris-Turin. Descendre à Oulx puis navette (www.linkbus-alps.com) jusqu'à Briançon
- Liaison TGV, Paris-Valence ou Paris-Grenoble avec correspondances en bus (www.vfd.fr -04 76 60 47 08)
- Trains de nuit depuis Paris et le grand Est. Renseignements www.sncf.fr
- Depuis Nice, Marseille ou Gap, lignes régulières en bus (www.autocars-scal.fr - 04 92 51 06 05)

Si vous souhaitez venir en voiture,

- Depuis le Nord , Autoroute A48 jusqu'à Grenoble, puis empruntez le Col du Lautaret (RN91) jusqu'à Briançon.
- Par l'Italie, Autoroute A43 de la Maurienne par le tunnel du Fréjus, puis col de Montgenèvre, direction

Briançon.

- En venant du Sud, Autoroute A51 jusqu'à La Saulce, puis direction Briançon (RN 94). Vous entrez dans le Pays des Écrins dès La Roche de Rame.

Prix

Prix par personne : 945,00 €

Les inscriptions se font sur la base du prix pour 5 participants soit 945€/personne. Si vous êtes 9 participants le jour du départ, nous appliquons un tarif dégressif (815€/pers) et vous remboursons la différence soit 130€.

Le prix comprend:

- **L'hébergement** en pension complète du dimanche soir au dimanche matin.
- **L'encadrement** par un Accompagnateur en montagne et la prise en charge de ses repas et nuitées.
- **Le prêt du matériel de sécurité** (DVA, pelle, sonde) et des raquettes et bâtons.

Le prix ne comprend pas:

- Vos vivres de courses
- Les frais à caractère personnel : boissons, apéro...
- **Les assurances** responsabilité civile, rapatriement et annulation
- **L' acheminement** jusqu'au lieu de rendez-vous et depuis le lieu de séparation.

De manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué dans la rubrique « Le prix comprend ».

Modalités d'inscription

Pour vous inscrire :

- remplissez le **formulaire de pré-inscription** en ligne
- Suite à la validation de votre inscription de notre part (places disponibles et validation par notre guide référent), vous recevrez par email **un contrat de réservation**. Il présente le détail de votre réservation ainsi que le calendrier et les modalités de règlement.
- A réception de ce contrat, vous disposez de 4 jours pour effectuer **le règlement de l'acompte d'un montant de 30%** suivant les modalités qui y figurent.
- **L'inscription définitive n'est prise en compte qu'à réception du paiement de l'acompte.**
- **Le solde est à régler 45 jours avant la date de départ**
- Dans le cas d'une inscription à moins de 45 jours du départ, le montant total de la réservation devra être réglé à réception du contrat de réservation suivant les modalités qui y figurent.